

COMMUNE : 057 BARENTIN
ARRONDISSEMENT : 76 ROUEN
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE BARENTIN

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	16 572 336	47,03	117,57	17 081 000	8 033 194	47,03	8 033 194
Taxe foncière non bâties (TFNB)	83 338	39,04	97,29	85 600	33 418	39,04	33 418
Taxe d'habitation (TH)	293 745	20,36	50,29	176 300	35 895	20,36	35 895
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	8 102 507	8 102 507	>>>	8 102 507
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	8	47,03	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	8 102 507 = 1,000 000	39,04	
Taxe d'habitation (TH)	8 102 507	20,36	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			230 036	156 218	341 774	-1 696 702	- 968 674

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	8 102 507	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	- 968 674	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024	7 133 833
---	-----------	---	---	-----------	---	---	-----------

À ROUEN

Le 13 MARS 2024

Pour la Direction des Finances publiques,
DENIS GIROUDET
DIRECTEUR REG. DES FINANCES

Le 15 avril 2024

Pour la Commune,

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
 COMMUNE : **057 BARENTIN**
 ARRONDISSEMENT : **76 ROUEN**
 TRÉSORERIE OU SGC : **SGC DE BARENTIN**

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :			
a. Personnes de condition modeste	4 544	a. Par le conseil municipal	13 380	a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	41 333	b. Par la loi	957 676	b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	174 812	Taxe foncière non bâtie :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux : exo de longue durée	5 154	a. Par le conseil municipal		d. Centrales hydrauliques	
Taxe foncière non bâtie	4 193	b. Par la loi (terres agricoles)	12 184	e. Centrales géothermiques	
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)		f. Transformateurs électriques	
a. Dotation pour perte de THLV	>>>	Cotisation foncière des entreprises		g. Stations radioélectriques	
b. Mayotte	>>>	a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
Cotisation foncière des entreprises :		b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	3. BASES DE TAXE D'HABITATION		5. RÉFORMES FISCALES	
b. Base minimum		a. Résidences secondaires et assimilées	176 300	a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
c. Locaux industriels		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
d. Autres allocations		c. Bases dégrévées hors locaux vacants	124 030	c. Coefficient correcteur	0,793287
		d. Bases dégrévées locaux vacants		d. Taux FB commune 2020	21,67
		e. Bases dégrévées mayo THS		e. Taux FB département 2020	25,36

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX		6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	
6.1. TAUX PLAFONDS		6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	
Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :	Taux plafonds de 2024	Taux des EPCI de 2023
	national 11	de 2024	de 2023
	départemental 12	13	14
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	130,65	13,08000
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	127,05	29,76000
Taxe d'habitation (TH)	24,45	61,93	11,63800
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>
		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)	Taux maximum de la majoration spéciale
		15	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
		117,57	b. Taux maximum de la majoration spéciale
		97,29	>>>
		50,29	>>>
		>>>	>>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...		Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	
a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>	36,54	
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>		

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE
Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :
 a. National >>>
 b. Communal >>>
Taux maximum :
 a. Taux communal majoré à ne pas dépasser >>>
 b. Taux maximum de la majoration spéciale >>>